

AVIS PUBLIC

RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2025-2026-2027

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné que le rôle triennal d'évaluation foncière pour les années 2025-2026-2027 entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2025 a été déposé à mon bureau le 13 septembre 2024, conformément aux articles 70 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale* (ci-après « Loi »).

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit rôle d'évaluation à mon bureau durant les heures régulières de bureau.

Conformément à l'article 74 de la Loi, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 1^{er} mai 2025;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

Ville de Carignan
2379, chemin de Chambly, bureau 210
Carignan (Québec) J3L 4N4

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué. Ledit formulaire est également disponible sur le site internet du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/information-foncieres/evaluation-foncieres/demander-revision>;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement municipal et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Carignan, ce 25 septembre 2024

Vincent Tanguay, avocat
Directeur général et greffier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, M^e Vincent Tanguay, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site internet de la Ville de Carignan et l'avoir affiché à l'hôtel de ville le 25 septembre 2024.

Donné à Carignan, ce 25 septembre 2024

Vincent Tanguay, avocat
Directeur général et greffier par intérim